

# Patrimoine : le Duc d'Uzès offre à la médiathèque d'Uzès la correspondance de prestige entre son aïeul et Voltaire

un témoignage historique du siècle des Lumières au XVIIIe s.

Publié le 20 juillet 2012



Don à la médiathèque de la correspondance de prestige, "Voltaire et le Duc d'Uzès", portant les armes du Duc, aux éditions du Gui par le Duc d'Uzès, Jacques-Emmanuel de Crussol au maire d'Uzès, Jean-Luc Chapon, à Annie Auberlet, directrice de la médiathèque et à Jocelyn Brahic, responsable des fonds patrimoniaux

**Uzès** enrichit son patrimoine culturel et sa connaissance des **grands hommes** qui ont marqué son **histoire**. La dynastie des seigneurs et ducs d'Uzès, depuis le XIIIe siècle en fait partie. Après Racine qui séjourna à Uzès, **Voltaire** se dévoile dans la correspondance privée de 1751 à 1760 qui le lie à Charles-Emmanuel de Crussol, 8e Duc d'Uzès. Jacques-Emmanuel de Crussol, son descendant actuel, 17e Duc d'Uzès décide au cours d'une découverte, révélation, dans ses archives personnelles, le chartrier de la famille, de publier les lettres de son aïeul, aux éditions du Gui. *"Elles constituent une source inestimable pour notre mémoire collective"* écrira-t-il, comme un témoignage historique pour les générations actuelles et futures.

<https://www.uzes.fr/actualites/patrimoine-le-duc-duzes-offre-a-la-mediathèque-duzes-la-correspondance-de-prestige-entre-son-aieul-et-voltaire?>



Une partie des services culturels et patrimoniaux

de la Ville d'Uzès dont la médiathèque aux côtés du Duc d'Uzès, Jacques de Crussol avec le maire d'Uzès, Jean-Luc Chapon et l'adjoint au patrimoine Thierry de Seguins-Cohorn

Au nom du patrimoine communal, le Duc d'Uzès offre aux Uzétiens le 72e ouvrage de l'édition spéciale numérotée, édition de bibliophilie. Elle est à découvrir, dès à présent, en consultation uniquement à la médiathèque d'Uzès. Seulement cent exemplaires prestigieux existent, numérotés à la main sur une reliure tout cuir dans un coffret prestige aux armes du Duc d'Uzès en plus de l'autre tirage classique publié en octobre dernier.

Ce mardi 17 juillet 2012, le Duc a rappelé son attachement à la mémoire communale devant le maire et les services patrimoniaux de la Ville d'Uzès conviés à cette invitation au duché, en présence de Thierry de Seguins-Cohorn, adjoint au patrimoine et de Elisabeth Cransac, présidente des Amis de la médiathèque. Le maire d'Uzès et la directrice de la médiathèque ont remercié chaleureusement cette initiative qui constitue *"un ouvrage patrimonial de la vie intellectuelle de l'époque"* soulignera Annie Auberlet. Il recense l'ensemble de la correspondance de 1751 à 1760 entre l'aïeul du Duc et Voltaire, le célèbre écrivain et philosophe qui marqua le siècle des Lumières, mouvement culturel et philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle en France.

Le fac-similé de la correspondance, complété d'une retranscription richement annotée, permet de pénétrer dans l'intimité des salons aux conversations enflammées par les sujets des sciences, des arts, des lettres, de la société et de la philosophie. Cette correspondance complète et parfaitement suivie est mise en relief par la biographie du plus brillant correspondant de Voltaire et par un essai qui campe les personnages dans leur époque. Ces lettres furent écrites voilà un quart de millénaire par deux grands esprits, dont l'inégalité sociale se trouve estompée par la hauteur de leur intelligence et l'élégance de leur style. Cette collaboration étroite entre les deux institutions devraient se sceller par la future exposition prévue en 2013 sur "Uzès au XVII<sup>e</sup> siècle" à l'initiative de l'ensemble des services culturels de la Ville où le Duc prêterait des oeuvres privées pour l'enrichir et faire ainsi fructifier la mémoire collective.



#### **MAIRIE D'UZÈS**

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

#### **HORAIRES:**

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)